

Image not found or type unknown



Abandon du dom familiale

Par **centaur**, le **30/11/2009** à **18:36**

Bonjour, bien que n'étant pas divorcé : ma femme a quitté le dom familiale avec mes enfants pour s'installer pas loin de là ; le tout avec des factures de loyer, ect que je devrais régler seul??? /que dois-je faire pour ne pas me faire avoir :merci